



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Toulouse, le 14 avril 2021

Madame, Monsieur,

L'État a investi massivement pour aider les entreprises à faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, et aussi pour favoriser l'insertion dans l'emploi malgré les incertitudes de la période. Cet investissement se traduit par plusieurs catégories d'aides financières à l'embauche, notamment au bénéfice des entreprises du secteur privé, qu'elles souhaitent conclure un contrat en alternance pour former les professionnels de demain dont elles auront besoin, qu'elles souhaitent recruter à durée déterminée ou indéterminée un jeune, un travailleur handicapé, un habitant des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou des zones de revitalisation rurale ou toute personne ayant besoin d'un coup de pouce dans son accès à l'emploi.

Ces aides sont autant de liens à construire entre les entreprises et les demandeurs d'emploi mais la réussite de cette ambition suppose que chaque employeur potentiel de notre région connaisse ces dispositifs, sache comment les mobiliser et vers qui se tourner pour pouvoir en bénéficier à l'occasion d'un recrutement ainsi facilité.

Mes services ont élaboré un document de présentation des principaux dispositifs d'aide à l'embauche mobilisés dans le cadre du plan de relance en Occitanie.

Je vous remercie de veiller à la diffusion la plus large possible, à l'ensemble de vos réseaux, du document de présentation joint à ce courrier.

J'attire particulièrement votre attention sur le dispositif du contrat unique d'insertion – contrat initiative emploi (CIE jeunes), qui permet aux employeurs du secteur marchand, pour une durée de principe de 24 mois, de bénéficier d'une aide financière à l'embauche en contrat à durée déterminée ou indéterminée. Ce dispositif reste à ce jour trop peu utilisé dans notre Région et je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour qu'il rencontre rapidement son public, dans l'intérêt des entreprises et de notre jeunesse.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet

Etienne Guyot

DESTINATAIRES :

Organisations professionnelles
Chambres consulaires
Ordre des experts-comptables
DRFIP
URSSAF